



aco

L'ASSOCIATION
CANADIENNE
D'ORTHOPÉDIE

PLAN STRATÉGIQUE **2025-2028**

Mot de l'équipe de direction de l'ACO

L'Association Canadienne d'Orthopédie (ACO) se consacre à offrir de la valeur à ses membres et à leurs patients en faisant progresser les normes d'excellence en matière de soins orthopédiques à l'échelle du Canada. L'ACO s'engage également à appuyer l'avancement de la défense des droits et intérêts, de la formation, de la recherche et des normes d'exercice afin de demeurer à l'avant-plan de l'innovation en orthopédie et des soins de qualité supérieure.

Ce plan stratégique énonce notre vision et les mesures concrètes que nous entreprendrons dans quatre volets clés : l'amélioration des ressources d'apprentissage, l'enrichissement de l'expérience des membres, l'optimisation de l'utilisation des données et la promotion de l'unité. Notre stratégie vise à soutenir les orthopédistes de la résidence jusqu'à la retraite tout en abordant les enjeux d'une profession en transformation dans un monde en constante évolution.

Au cours des dernières années, nous avons participé à des échanges et consultations pour orienter notre stratégie. Les nouvelles tendances en orthopédie comme l'utilisation évolutive de l'apprentissage profond et de l'intelligence artificielle générative, la médecine régénérative, les applications et plateformes d'orthopédie, les prothèses et orthèses de pointe, la chirurgie minimalement effractive et une approche multidisciplinaire en matière de soins aux patients, ne sont que quelques-unes des avancées que l'ACO suit de près. Par ailleurs, les changements au marché du travail, notamment aux rôles et aux modèles d'exercice, ont ouvert la voie à une réflexion plus grande sur le bien-être et l'équilibre.

Certains enjeux sociétaux font également partie des grandes priorités de notre plan stratégique, notamment l'action climatique; l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance; les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation en matière de santé ainsi que la santé et le bien-être des orthopédistes. Les opinions de notre équipe de direction et de nos membres sur ces enjeux sociétaux ont été prises en considération lors de l'élaboration de ce plan stratégique. Les énoncés portant sur ces sujets se trouvent aux pages 6 à 10.

En tant qu'association reconnue mondialement pour ses contributions aux soins orthopédiques depuis plus de 80 ans, nous comprenons que pour faire progresser la profession tout en mobilisant nos membres, il nous faut une stratégie et des mesures guidées par le savoir-faire et les perspectives de nos orthopédistes.

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre plan stratégique de 2025-2028, mis au point pour servir notre communauté et la guider vers l'excellence.

Sukhdeep Dulai
Présidente
2025-2026

Pascale Thibaudeau
Responsable stratégique et membre générale

Cynthia Vezina
Directrice générale

Reconnaissance territoriale

Nous reconnaissons que l'île de Montréal, appelée Tiohtià:ke en kanien'keha, est le territoire traditionnel non cédé de la nation Kanien'kehá:ka (mohawk). Ce territoire a longtemps servi de lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, dont les peuples hurons-wendats, abénaquis et anichinabés. Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles l'Association Canadienne d'Orthopédie est établie depuis 1949. Nous nous engageons à maintenir une relation respectueuse avec les communautés autochtones et à améliorer la santé de l'appareil locomoteur et le bien-être de tous les peuples.

Voyez l'engagement de l'ACO envers la vérité et la réconciliation à la page 10.



À propos de l'Association Canadienne d'Orthopédie

L'Association Canadienne d'Orthopédie (ACO) est une association professionnelle sans but lucratif qui représente les intérêts des orthopédistes au Canada. L'ACO s'engage à maintenir les normes de soins orthopédiques les plus strictes qui soient pour les patients canadiens en offrant à ses membres des possibilités de formation continue, du soutien aux sous-spécialités, des possibilités de partage des connaissances, des plateformes de défense des droits et intérêts, des programmes de bourses, de même que des possibilités de leadership et de collaboration avec d'autres associations en santé.

Mission

La mission de l'Association Canadienne d'Orthopédie est d'unir la communauté orthopédique nationale grâce à la défense des droits et intérêts, à la formation, à la recherche et aux normes d'exercice.

Élaboration de ce plan stratégique

Au cours d'une période de six mois, l'ACO a mené une enquête auprès de l'ensemble de ses membres comprenant des questions soulevées aussi bien par le personnel que par la direction. Les résultats de cette enquête ont servi de guide pour établir les priorités, les valeurs et les stratégies habilitantes de ce plan stratégique. Le plan s'inspire d'exemples nationaux, comme ceux des Instituts de recherche en santé du Canada, du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, de l'Association canadienne de protection médicale et d'établissements d'enseignement, comme l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de Toronto et l'Université de Calgary.

Définition d'un plan stratégique

Un plan stratégique est un outil essentiel pour guider l'équipe de direction et le personnel de l'ACO quant à l'investissement des ressources financières et humaines. Il s'agit d'un document conçu pour orienter des objectifs réalistes à long terme, définis par les parties qu'il sert. Le plan stratégique ne comprend pas de projections de nature opérationnelle, logistique ou financière; il s'agit plutôt d'un document mûrement réfléchi servant de référence pour les objectifs à long terme de l'ACO.

Priorités stratégiques pour 2025-2028

Formation

Donner accès à des activités de formation agréées et à des possibilités de présentation, tout en servant de référence en matière d'offres éducatives adaptées, propres au contexte canadien.

Engagement

Renforcer les relations avec les bénévoles et les partenariats institutionnels, mettre en œuvre des stratégies de recrutement ciblées pour toutes les catégories de membres et concevoir des programmes de maintien des adhésions complets pour soutenir et mobiliser les parties prenantes.

Défense des droits et intérêts

Établir une voix unie pour la profession et assurer une représentation appropriée de la communauté orthopédique et des membres de l'équipe soignante, tout en entretenant un dialogue actif avec les gouvernements provinciaux et fédéral.

Qualité

Appuyer la recherche, faciliter le transfert des connaissances, élaborer des énoncés de position fondés sur l'exercice clinique et créer des politiques visant à assurer des pratiques normalisées s'appuyant sur des données probantes.

Valeurs

Intégrité

Maintenir des normes rigoureuses de transparence, de cohérence et de responsabilité au sein de la direction et des membres.

Leadership

Se positionner comme une source unique où obtenir une perspective nationale sur la profession et la spécialité.

Appartenance

Favoriser un lien profond avec la communauté orthopédique canadienne, l'ACO et sa raison d'être.

Excellence

Refléter des compétences de premier ordre, élargir les possibilités de recherche et établir des normes d'exercice élevées.

Comment nous y parviendrons

Outre ses priorités stratégiques et ses valeurs, l'ACO se concentrera au cours des trois prochaines années sur quatre stratégies habilitantes : l'amélioration des ressources d'apprentissage, l'enrichissement de l'expérience des membres, l'optimisation de l'utilisation des données et la promotion de l'unité.

Amélioration des ressources d'apprentissage

Priorité stratégique : **Formation**

Comme les membres l'ont exprimé, la formation est d'un intérêt primordial. Pour soutenir efficacement ses membres en matière de croissance professionnelle, l'ACO offrira davantage de possibilités d'apprentissage pertinent et adapté.

Indicateurs de réussite

- Les membres bénéficieront d'un plus grand nombre de possibilités d'expériences d'apprentissage virtuelles et en personne, cliniques et non cliniques, tout au long de l'année.
- Nos ressources d'apprentissage s'harmoniseront avec les normes d'agrément et les recommandations du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.
- Nous élargirons nos programmes de renforcement des capacités professionnelles afin d'intéresser des membres de toutes les catégories et à différents stades de leur carrière.

Enrichissement de l'expérience des membres

Priorité stratégique : **Engagement**

Accorder une attention personnalisée à nos membres au sein de l'association sera au cœur de nos priorités. Nous simplifierons les communications de manière à ce que nos messages aux membres soient concis et clairs. En outre, l'ACO veillera à maintenir un sentiment d'appartenance à la communauté orthopédique canadienne chez ses membres à mesure que leurs besoins évoluent en fonction de leurs réalisations et de leurs défis professionnels.

Définition de la réussite

- Les avantages et services améliorés offerts à nos membres seront appréciables dans le contexte canadien, offrant de la valeur tant sur le plan opérationnel que stratégique.
- En renforçant les relations avec les bénévoles occupant des postes de gouvernance, l'ACO cernera des moyens plus efficaces de remplir les fonctions de leadership et de réaliser de nouvelles initiatives.
- L'actualisation de la stratégie de recrutement et de maintien de l'adhésion des membres nouveaux et de longue date transformera l'expérience des membres grâce à un soutien accru.

Optimisation de l'utilisation des données

Priorité stratégique : **Défense des droits et intérêts**

L'utilisation efficace des données permettra à nos membres de défendre leurs intérêts tout en normalisant et en appuyant les messages à propos des soins orthopédiques à l'échelle provinciale et nationale.

Indicateurs de réussite

- Notre position unique en tant qu'organisme national aidera nos membres à obtenir de l'information et des données évaluées et crédibles.
- La participation aux demandes de renseignements des partenaires et le recueil de renseignements auprès des partenaires nous aideront à atteindre notre objectif d'unité grâce à la défense des droits et intérêts.
- Le fait d'être considérée comme une source d'information crédible et notable renforcera la perception qu'ont nos membres et le public de l'ACO.

Promotion de l'unité

Priorité stratégique : **Qualité**

La promotion d'une collaboration inclusive au sein des membres dans le milieu orthopédique canadien renforcera la fidélité des membres, appuiera les normes canadiennes en matière de soins orthopédiques et rehaussera la qualité des résultats.

Indicateurs de réussite

- Le soutien des résultats de recherche et du transfert efficace des connaissances aux membres mettra en valeur la qualité de la recherche au Canada.
- Les énoncés de position clinique et les directives feront l'objet de toute la diligence requise, notamment par la mobilisation des partenaires et des sociétés de sous-spécialité, afin de tenir compte de toutes les perspectives pertinentes.
- La promotion de l'adaptation de nouveaux gains d'efficacité et de nouvelles pratiques fondées sur des données probantes contribuera à normaliser les soins orthopédiques dans l'ensemble du Canada et ainsi à unifier la profession.

Échéancier

ANNÉE I

Jun 2025 à juin 2026

Présidence de S. Dulai

Expansion des programmes existants et planification de nouveaux programmes

ANNÉE II

Jun 2026 à juin 2027

Présidence de R. Litchfield

Peaufinage des nouveaux programmes et évaluation des possibilités d'expansion

ANNÉE III

Jun 2027 à juin 2028

Évaluation de l'ensemble des programmes aux fins de retrait ou de renouvellement

Énoncé de position de l'Association Canadienne d'Orthopédie sur l'action climatique

L'Association Canadienne d'Orthopédie (ACO) est consciente de l'urgence de lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions sur la santé. Dans le cadre de notre engagement en matière de durabilité, nous alignons nos contributions sur l'initiative d'action climatique de Choisir avec soin Canada afin de réduire les tests, traitements et procédures non nécessaires qui contribuent aux émissions de gaz à effet de serre.

Reconnaissance de l'impact environnemental : Le secteur des soins de santé est responsable de près de 5 % des émissions nettes de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, ce qui inclut les émissions découlant des déchets, des procédures à forte consommation d'énergie et de la fabrication de produits pharmaceutiques. En réduisant les pratiques non nécessaires, nous pouvons contribuer positivement à la fois à la santé des patients et à la préservation de l'environnement.

Recommandations de Choisir avec soin concernant les enjeux climatiques : Choisir avec soin Canada a présenté des recommandations concernant les enjeux climatiques qui visent à inciter les cliniciens à cesser ou à réduire les pratiques de faible valeur qui nuisent à l'environnement, sans compromettre les soins aux patients. Plus de 20 spécialités cliniques ont collaboré à la formulation de plus de 40 recommandations en vue d'atteindre cet objectif.

Efforts actuels et progrès : L'ACO s'engage à aider ses membres à comprendre et à mettre en œuvre les recommandations concernant les enjeux climatiques dans le domaine des soins de l'appareil locomoteur et orthopédiques, notamment à promouvoir la réduction et l'efficacité dans les pratiques quotidiennes et à minimiser l'utilisation de matériel jetable.

Engagements futurs : Notre vision consiste à orienter les normes d'exercice des soins de l'appareil locomoteur et orthopédiques sur la façon de réduire l'empreinte environnementale et d'intégrer des pratiques durables dans les modèles de soins. Nous continuerons de participer à l'initiative de Choisir avec soin Canada et de sensibiliser notre direction et nos membres.

L'ACO réaffirme son engagement envers l'action climatique et la quête de durabilité des soins de santé. Cet engagement est conforme à notre mission d'assurer l'excellence dans les soins orthopédiques grâce au leadership, à la défense des droits et intérêts, à la formation et à la recherche. Nous invitons nos membres, partenaires et parties prenantes à participer à ces efforts en vue d'améliorer la santé de l'appareil locomoteur et orthopédique et le bien-être de tous les Canadiens tout en protégeant notre planète.

Sources :

Forum économique mondial. (2020). *Protecting planet and people: Healthcare's climate roadmap*. <https://www.weforum.org/stories/2021/06/healthcare-climate-action-roadmap/>

Choisir avec soin Canada. (2023). *Choisir avec soin et action climatique*. <https://choisiravecsoin.org/climatique/>



Énoncé de position de l'Association Canadienne d'Orthopédie sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance

L'Association Canadienne d'Orthopédie (ACO) a à cœur de favoriser la diversité au sein de ses membres et de sa direction, tant individuellement que collectivement, ainsi que dans ses activités de recherche et de formation, ses services et son engagement communautaire. Nous accordons une grande valeur à la force qu'apporte la diversité et travaillons à créer une culture équitable et inclusive dans laquelle toutes les personnes ont accès à des possibilités équitables de s'épanouir.

Importance de favoriser la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance : Le présent énoncé de position de l'ACO s'applique à l'ensemble des membres et du personnel de l'association. Guidé par les principes de justice sociale et de responsabilité, il reflète l'engagement de l'ACO à favoriser l'excellence, la collaboration, l'engagement et le respect en faisant de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de l'appartenance des valeurs fondamentales.

L'ACO veillera à :

- Promouvoir au sein de ses membres et de l'ensemble du milieu orthopédique une communauté inclusive où la diversité est valorisée et où tous les membres se sentent respectés et acceptés. La notion de diversité comprend, entre autres, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'ethnicité, l'âge, la provenance géographique, la religion et le statut socioéconomique;
- Faire progresser la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance en créant sciemment des possibilités de participation et de leadership équitables pour toutes les personnes, tout en mettant l'accent sur le soutien des groupes qui ont historiquement été confrontés à des obstacles et à de la discrimination dans la société et en milieu de travail, soit les femmes, les minorités visibles et les personnes ayant une incapacité visible ou non;
- Continuer de concevoir et de mettre en place des programmes et politiques qui soutiennent les groupes sous-représentés au sein de la communauté orthopédique. Nous nous efforçons de promouvoir des pratiques de recrutement et de maintien en poste équitables afin d'assurer la diversité au sein des orthopédistes au Canada. Grâce à ces efforts, nous voulons soutenir les principes de justice sociale en sollicitant la pleine participation de personnes issues de groupes diversifiés à tous les aspects des activités de l'ACO;
- Reconnaître et affirmer que chaque personne a le droit d'être traitée avec respect et acceptation, sans préjugés ni discrimination;
- Élaborer et communiquer des politiques et promouvoir des valeurs qui s'opposent à l'intolérance et à la discrimination;
- Inciter l'ensemble des orthopédistes à s'engager à créer, favoriser, promouvoir et maintenir un milieu de travail où la diversité est mise de l'avant et respectée. Les interactions avec les collègues, le personnel, les patients et les familles doivent être exemptes de discrimination et de harcèlement et refléter les valeurs d'équité, de dignité et de respect.

Sources :

McKinsey & Company. (2017). *Women Matter: Time to Accelerate. Ten years of insights into gender diversity.* <https://www.mckinsey.com/featured-insights/gender-equality/women-matter-ten-years-of-insights-on-genderdiversity>

Hiemstra, L. A., Wittman, T., Mulpuri, K., Vezina, C., Kerlake, S. (2019). Dissecting disparity: improvements towards gender parity in leadership and on the podium within the Canadian Orthopaedic Association. *Journal of ISAKOS: Joint Disorders & Orthopaedic Sports Medicine*, 4, 227-232.

Association Canadienne d'Orthopédie. (2019). *COA Diversity Strategic Plan.* Information tirée du site Web de l'ACO.



Énoncé de position de l'Association Canadienne d'Orthopédie sur la santé et le bien-être des orthopédistes

L'Association Canadienne d'Orthopédie (ACO) reconnaît les défis uniques auxquels sont confrontés les orthopédistes et qui ont une incidence sur leur bien-être et leur capacité de fournir des soins de qualité supérieure. Veiller à la santé et au bien-être des orthopédistes au Canada est une responsabilité que se partagent la profession elle-même, les systèmes de santé et les organisations dans lesquels les orthopédistes sont formés et exercent leur pratique, ainsi que les orthopédistes de manière individuelle. Les enjeux de bien-être chez les orthopédistes ont une incidence sur tous les aspects de nos systèmes de santé. Ils touchent non seulement les orthopédistes, mais aussi leur famille, leurs collègues, leurs environnements de travail et d'apprentissage et leurs patients. L'ACO met l'accent sur l'importance de maintenir des normes élevées en matière de soins et de professionnalisme, ce qui comprend faire de la santé et du bien-être des orthopédistes au Canada une priorité.

Importance de s'occuper du bien-être des orthopédistes : Les avantages de prioriser la santé et le bien-être des orthopédistes sont nombreux : meilleurs résultats pour les patients, précision accrue des chirurgies, stabilité de la main-d'œuvre de chirurgie et soins de santé plus efficaces. Les chirurgiens en santé sont plus susceptibles d'offrir leur meilleur rendement, en fournissant des soins bienveillants et efficaces tout en contribuant à un système de soins de santé plus résilient.

Recommandations du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) : Le groupe de travail sur le bien-être des médecins du CRMCC a **présenté quinze recommandations fondées sur des données probantes** qui traitent de mesures de sensibilisation, de développement, de durabilité et de soutien. La liste n'est pas exhaustive; toutefois, le groupe de travail a signalé l'importance des institutions et des programmes de sensibilisation pour la mise en œuvre des recommandations selon leur propre contexte.

Enjeux connus

- **Contraintes physiques :** La nature physiquement exigeante des procédures orthopédiques et les environnements restreints dans lesquels elles sont réalisées mènent souvent à des blessures, à des conditions dégénératives ou à des douleurs chroniques.
- **Fardeau administratif :** L'augmentation du temps consacré aux tâches administratives, comme la documentation, de même que les inefficacités des flux opérationnels, contribuent à une diminution du sentiment d'accomplissement professionnel chez les chirurgiens.

- **Stress émotionnel et préjudice moral :** Les orthopédistes gèrent une charge élevée de patients ainsi que des interactions intenses avec des personnes ayant d'importants besoins physiques et émotionnels. À cela s'ajoutent des contraintes systémiques nuisant à la prestation de soins médicaux sûrs, efficaces et rapides aux patients et des cultures organisationnelles qui découragent les orthopédistes de dénoncer la situation et qui sont dépourvues de mécanismes efficaces pour le changement. Il en découle une détresse psychologique importante, un préjudice moral qui prédispose les orthopédistes au développement de problèmes de santé mentale comme le trouble de stress post-traumatique, la dépression et l'anxiété. Ce préjudice moral peut mener à un épuisement professionnel ayant une incidence négative sur la sécurité des patients et la qualité des soins et contribuant aux erreurs médicales, à une perte de productivité et à l'attrition de la main-d'œuvre de chirurgie.

- **Équilibre travail-vie personnelle :** Les heures de travail longues et irrégulières, les tâches administratives et cliniques après les heures de travail et le temps sur appel peuvent faire en sorte qu'il soit difficile pour les orthopédistes de maintenir un équilibre travail-vie personnelle sain, nuisant ainsi à leurs relations personnelles et professionnelles ainsi qu'à leur santé physique et mentale.

- **Suicide :** Les taux de suicide chez les chirurgiens sont alarmants, et plusieurs facteurs y contribuent, notamment l'anxiété, la dépression, l'épuisement professionnel, la stigmatisation de la santé mentale et la détresse psychologique non traitée. Les frustrations qu'entraînent le fardeau administratif, les dossiers médicaux électroniques, les charges de travail grandissantes, la perte d'autonomie et le manque apparent de pouvoir d'agir en faveur d'un changement peuvent mener à la dépression et au suicide.

Pour aborder ces enjeux : Notre vision est de faciliter l'optimisation des soins pour les patients en orthopédie en favorisant des initiatives et des politiques qui contribueront à des conditions et à des environnements de travail plus sains pour les orthopédistes au Canada. Nous y parviendrons grâce à une défense des droits et intérêts accrue (en partenariat avec les associations provinciales et des partenaires stratégiques), à l'exemplarité au sein de notre propre organisation et à une formation axée sur les principes fondés sur les données probantes. Ces stratégies cibleront nos membres et notre direction, les organisations en santé et les décideurs politiques. Les principes comprendront les principes directeurs et les recommandations du groupe de travail du CRMCC, les conclusions d'autres partenaires institutionnels sur le bien-être des médecins en ce qui concerne le contexte

orthopédique et chirurgical, ainsi que les points soulevés par nos propres membres.

L'ACO réaffirme son engagement à promouvoir la santé et le bien-être des orthopédistes, conformément à sa mission d'assurer l'excellence dans les soins orthopédiques grâce au leadership, à la défense des droits et intérêts, à la formation et à la recherche. Nous invitons nos membres, partenaires et parties prenantes à participer à ces efforts en vue d'améliorer le bien-être des orthopédistes tout en améliorant le système de santé dans son ensemble pour la population canadienne.

Sources :

Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. (s. d.). *Soutien du bien-être des effectifs en santé du Canada*. www.royalcollege.ca/fr/about/strategic-themes/health-workforce-wellbeing-plan

Association médicale canadienne. (2017). *Politique de l'AMC sur la santé des médecins*.

Wallace, J. E., Lemaire, J. B., Ghali, W. A. (2009). Physician wellness: a missing quality indicator. *Lancet*, 374(9702), 1714-1721. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(09\)61424-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(09)61424-0)

Shanafelt, T. D., Boone, S., Tan, L., Dyrbye, L. N., Sotile, W., Satele, D., et al. (2012). Burnout and satisfaction with work-life balance among US physicians relative to the general US population. *JAMA Surgery*, 147(11), 1052-1055. <https://jamanetwork.com/journals/jamasurgery/fullarticle/404847>

American College of Surgeons. (s. d.). *Surgical ergonomics recommendations*. https://www.facs.org/media/tdeemrnw/23_ed_surgicalergonomicsrecommendations_pdf_v4.pdf



Énoncé de position de l'Association Canadienne d'Orthopédie sur les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation pour les soins de l'appareil locomoteur et orthopédiques

Introduction : La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a été créée pour s'occuper des torts causés par les pensionnats canadiens et faire progresser le processus de réconciliation canadien. Le présent énoncé de position vise à mettre en lumière les recommandations de la CVR pour la santé, particulièrement dans le contexte des soins de l'appareil locomoteur et orthopédiques, et à souligner l'importance de les mettre en application.

Reconnaissance des préjudices du passé : Nous reconnaissons les injustices auxquelles ont fait face historiquement les peuples autochtones, particulièrement les effets néfastes des pensionnats sur leur santé et leur bien-être. Le lourd héritage des pensionnats a mené à des disparités importantes en matière de santé, y compris dans la sphère des soins de l'appareil locomoteur et orthopédiques, et ces disparités continuent de toucher les communautés autochtones aujourd'hui.

Recommandations de la CVR : La CVR a formulé plusieurs recommandations visant à améliorer la santé des Autochtones (appels à l'action 18 à 24). Ces recommandations comprennent la reconnaissance de l'état actuel de la santé des Autochtones, l'établissement d'objectifs mesurables en vue de combler les écarts dans les résultats en matière de santé et la prestation d'un financement durable pour les centres de guérison autochtones.

Efforts actuels et progrès : Le gouvernement fédéral a pris des mesures pour mettre en œuvre ces recommandations, y compris l'établissement d'objectifs mesurables et la prestation de financement pour les centres de guérison. Dans le domaine des soins de l'appareil locomoteur et orthopédiques, des efforts sont déployés pour assurer un accès équitable aux soins et intégrer des pratiques de guérison autochtones traditionnelles aux traitements médicaux contemporains.

Engagements futurs : Notre vision est de contribuer à des résultats équitables en matière de santé de l'appareil locomoteur et orthopédiques pour les Autochtones. Nous appuierons et préconiserons les stratégies visant à remédier aux disparités en matière de santé dans ce domaine, offrirons une formation sur la compétence culturelle à l'équipe de direction de l'ACO et appuierons le recrutement et le maintien en poste de fournisseurs de

soins de santé autochtones spécialisés dans les soins de l'appareil locomoteur et orthopédiques.

Nous réaffirmons notre engagement à l'égard des recommandations de la CVR et de la quête de réconciliation, particulièrement dans la sphère de la santé de l'appareil locomoteur et orthopédique. Cet engagement est conforme à notre mission d'assurer l'excellence dans les soins orthopédiques grâce au leadership, à la défense des droits et intérêts, à la formation et à la recherche. Nous invitons nos membres, partenaires et parties prenantes à participer à ces efforts en vue d'améliorer la santé de l'appareil locomoteur et orthopédique et le bien-être de toutes les personnes autochtones au Canada.

Sources :

Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action – Ce document énonce les recommandations de la CVR, notamment celles qui se rapportent à la santé (appels à l'action 18 à 24).

Réponse du gouvernement du Canada aux appels à l'action de la CVR – Cette page fournit de l'information sur la façon dont le gouvernement du Canada donne suite aux appels à l'action de la CVR, particulièrement ceux qui se rapportent à la santé.

Accès aux soins de santé et expériences connexes des peuples autochtones, 2024 – Ce rapport de Statistique Canada fournit des données sur l'accès aux soins de santé et les expériences connexes des peuples autochtones, en faisant ressortir les disparités dans les soins.

Enhancing health care equity with Indigenous populations: evidence-based strategies from an ethnographic study – Cet article de recherche traite de stratégies de promotion de l'équité dans les soins de santé pour les populations autochtones.

*Osteoarthritis in Indigenous populations in rural British Columbia: Disparities in prevalence and access to care – Cet article du *British Columbia Medical Journal* aborde les disparités dans la prévalence de l'arthrose au sein des populations autochtones et dans l'accès aux soins.*

